

BIL Invest Patrimonial High

Géré par Candriam Luxembourg

Classe: P Type de part: Cap. et Dis.

Compartiment de la Sicav de droit luxembourgeois BIL Invest (ci-après "le fonds")

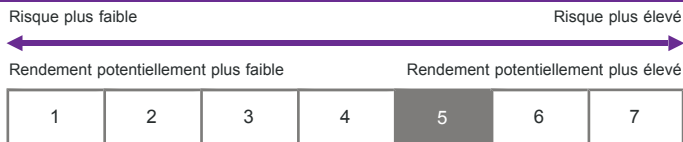


OBJECTIF ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le compartiment investit principalement dans des actions, obligations, instruments du marché monétaire émis par tous types d'émetteurs des marchés mondiaux, et ce via des fonds d'investissement et/ou des produits dérivés. Sur la durée de placement recommandée, le fonds de fonds vise une croissance du capital via un investissement diversifié privilégiant une exposition nette aux actions. Dans le cadre des limites imposées par l'objectif et la politique d'investissement du compartiment, l'équipe de gestion effectue des choix discrétionnaires d'investissement dans le portefeuille, en fonction d'analyses des caractéristiques et des perspectives d'évolution des actifs traités et de modèles mathématiques. L'exposition nette actions sera de maximum 100% et peut être réduite fortement, en fonction des attentes du gestionnaire quant à l'évolution des marchés financiers et afin de réduire le risque pour l'investisseur. Ainsi, le compartiment peut temporairement investir majoritairement voire en totalité en actifs monétaires et/ou obligataires par l'intermédiaire de fonds et/ou de produits dérivés et/ou maintenir les actifs en dépôts et/ou comptes courants. Le compartiment peut recourir aux produits dérivés, tant dans un but d'investissement que dans un but de couverture (se prémunir contre des événements financiers futurs défavorables).

Il est nécessaire de lire le prospectus et le KIID avant de souscrire dans le fonds. Le prospectus, le document "Informations Clés pour l'Investisseur", le dernier rapport annuel, le rapport semi-annuel et d'autres informations relatives au fonds sont disponibles en anglais ou dans une langue nationale pour chaque pays où le fonds est autorisé à la commercialisation, sur le site www.fundinfo.com et www.beama.be. Tous les documents légaux sont disponibles gratuitement auprès de l'agent payeur.

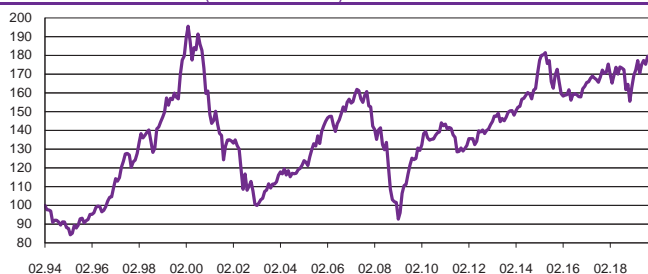
PROFIL DE RISQUE



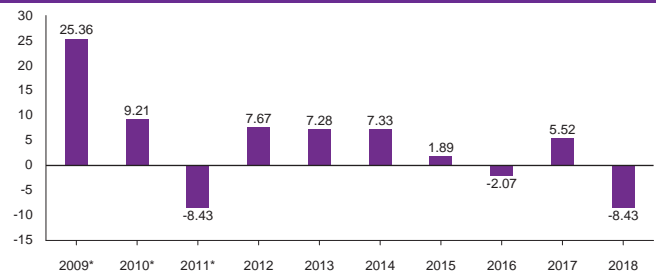
- Le niveau de risque mentionné reflète la volatilité de l'historique du fonds, éventuellement complété de celui de son cadre de référence. La volatilité indique dans quelle mesure la valeur du fonds peut fluctuer à la hausse comme à la baisse.
- Les données historiques ne présagent pas du profil de risque futur.
- La catégorie affichée pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Il n'existe ni garantie ni mécanisme de protection de capital.

Pour plus de détails, voir également p.3 sous « Profil de risque du compartiment ».

EVOLUTION DE LA VNI (EN BASE 100) DEPUIS LE LANCEMENT



PERFORMANCES ANNUELLES (%)



Source : Candriam. Les chiffres de l'évolution de la VNI et des performances passées présentées dans ce document, ne présagent pas l'évolution de la VNI ou des performances future et ne sont pas constantes dans le temps. Les VNI reprises ci-dessus sont fournies par la comptabilité, nettes de commissions et revenus réinvestis. La VNI concernent la part capitalisante du fonds.

Au 31.01.2011 les objectifs et la politique d'investissement ont changés. La VNI et le rendement jusqu'à cette date ont été atteint dans des circonstances qui ne s'appliquent plus.

PERFORMANCES ANNUALISÉES (%)

Rendement*	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création (11.02.1994)
ClasseEUR	9,33	4,55	2,44	3,92	2,29

Source : Candriam. Rendements nets de commissions et revenus réinvestis ; tous les frais et taxes sont déduits, sauf les frais et taxes à l'entrée ou à la sortie. Chiffres de rendement basés sur des données historiques, qui ne peuvent donner aucune garantie quant au rendement futur et qui ne tiennent pas compte d'éventuelles fusions d'OPC ou de compartiments de sociétés d'investissement.

DONNÉES STATISTIQUES*

Ratios	Volatilité (%)	Max drawdown (%)	Délai de recouvr. (jours)
3 ans	7,61	-12,06	14

* basées sur des données mensuelles sur 3 ans (sur 1 an si historique insuffisant).

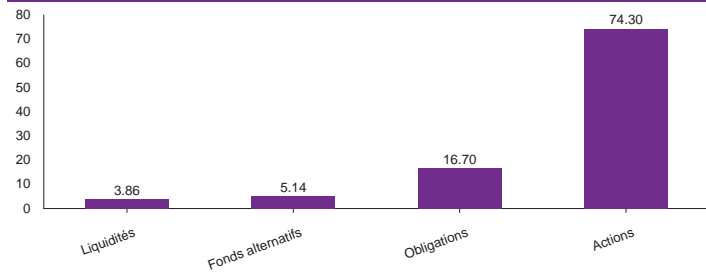
CARACTÉRISTIQUES, INFORMATIONS PRATIQUES

Horizon d'investissement minimum	5 ans
Durée	Le fonds n'a pas de durée déterminée
Commercialisation	BEL, LUX, FRA, DEU, CHE
Type de part disponible	Capitalisation, Distribution
Structure légale	SICAV de droit luxembourgeois
Société de gestion	Candriam Luxembourg
Gestionnaire de portefeuille	Banque Internationale à Luxembourg
Devise de valorisation	EUR
Calcul de la VNI	Quotidienne
La VNI est consultable à l'adresse suivante :	www.fundinfo.com

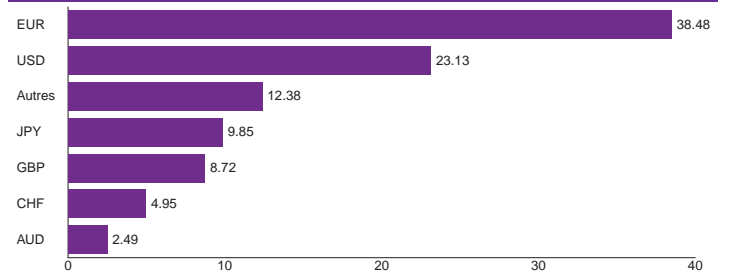
	Capitalisation	Distribution
1re VNI au	11/02/1994	11/02/1994
1re VNI (EUR)x	247,89	247,89
VNI par action au 31.10.2019 (EUR)x	444,22	268,59
Total actif net (M EUR)	26,15	
Dernier dividende distribué (EUR)	—	5,87
Date du dernier dividende distribué	—	02.05.2018
Code ISIN	LU0049912065	LU0049911844
Montant minimum d'investissement (EUR)	—	—
Frais d'entrée (max.) (%)	3,50	3,50
Frais de sortie (%)	0,00	0,00
Frais courants (%)	2,02	2,02
dont commission de gestion (max ou réelle) (%)	1,20	
Commission de surperformance (%)	—	—
Droits de garde (%)**	—	—

**Les droits de garde peuvent varier d'une entité de service financier à l'autre. Plus d'informations sont disponibles chez l'entité du service financier.

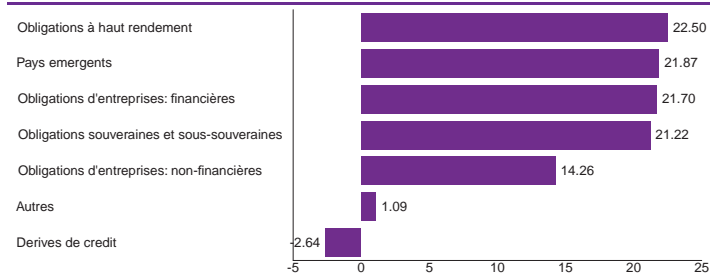
ALLOCATION DU PORTEFEUILLE (%)



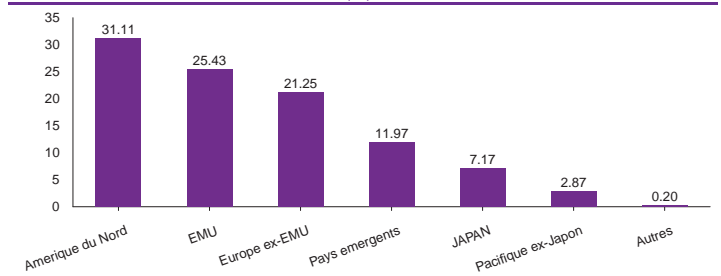
RÉPARTITION PAR DEVISE (%)



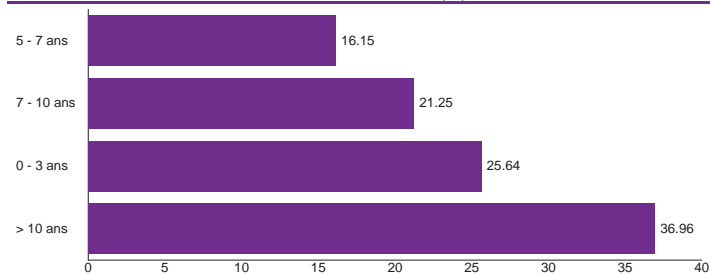
OBLIGATIONS: REPARTITION PAR TYPE



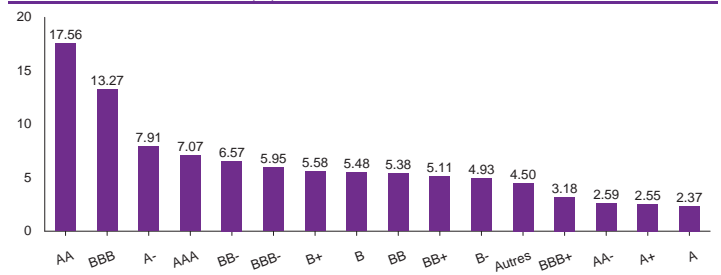
ACTIONS: RÉPARTITION PAR RÉGION (%)



OBLIGATIONS: RÉPARTITION PAR VIE MOYENNE (%)



RÉPARTITION PAR RATING (%)



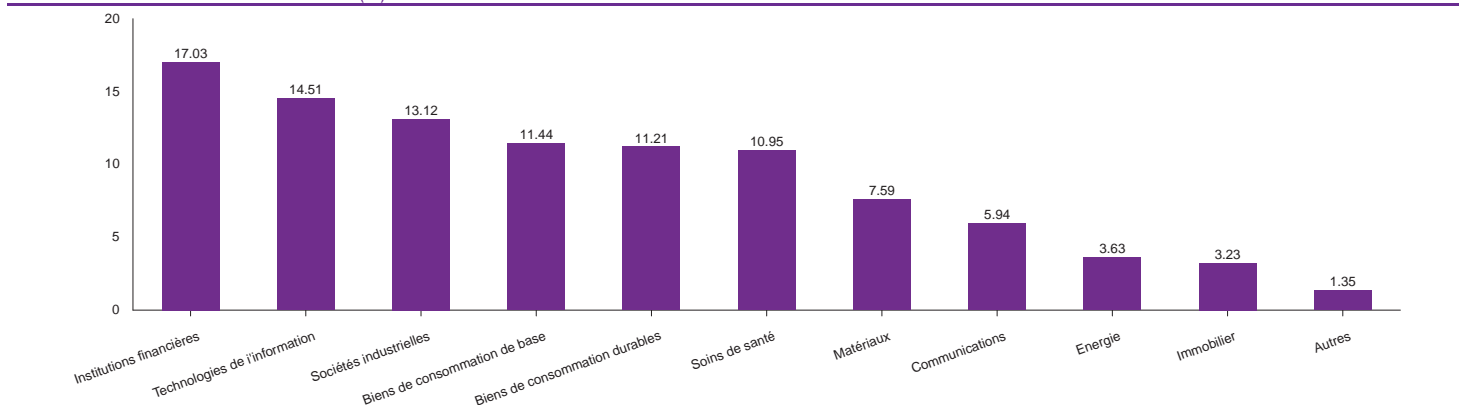
Une notation élevée (ex. AAA) signifie que l'agence de notation de crédit considère que l'émetteur présente un faible risque de défaut ; à l'inverse, une notation de crédit peu élevée (ex. CC) indique un risque de défaut important. Voir également Rating sous Glossaire à la page 3.

POSITIONS PRINCIPALES (%)

Titres	Poids
CANDRIAM QUANT EQUITIES USA - I Cap	14,78
CANDRIAM SRI EQUITY EUROPE - I Cap	10,92
CANDRIAM EQ L EMERG MKT - I Cap	7,83
CANDRIAM EQ L EUROPE INNOVATION - I Cap	7,60
CANDRIAM EQ L EUROPE OPT QUALITY - I Cap	7,27
AMUNDI S&P 500 UCITS ETF -	5,24
CANDRIAM EQ L JAPAN - I Cap	5,04
CANDRIAM EQ L EUROPE - I Cap	5,03
CANDRIAM EQ L EUROPE SMALL & MID CAPS - I Cap	3,22
CANDRIAM BONDS EURO CORPORATE - I Cap	2,82

Il se peut que les OPC présentés dans le portefeuille ne soient pas offerts en Belgique, veuillez vérifier avec votre conseiller en investissement.

ACTIONS: RÉPARTITION PAR SECTEUR (%)



Source: Candriam. Les répartitions sont basées sur les dernières données disponibles.

PROFIL DE RISQUE DU COMPARTIMENT

Afin d'appréhender au mieux le profil de risque du compartiment, l'investisseur est invité à prendre en considération, outre sa classe de risque, les risques inhérents à la stratégie de gestion tels que décrits dans le prospectus. L'investisseur doit être conscient des risques importants suivants qui ne sont pas nécessairement adéquatement pris en compte par l'indicateur SRRI :

- **Risque de contrepartie:** le compartiment pouvant utiliser des produits dérivés de gré à gré, ces produits peuvent représenter un risque de contrepartie, soit l'incapacité de celle-ci à honorer ses engagements à l'égard du compartiment. Ce risque de contrepartie peut éventuellement être partiellement ou totalement couvert par la réception de sûretés.
- **Risque de crédit:** le compartiment est soumis au risque de défaillance d'un émetteur dans sa capacité à honorer le paiement de coupons et/ou à rembourser le montant emprunté. Ce risque est d'autant plus important que le compartiment peut intervenir sur la dette à haut rendement dont les émetteurs sont réputés à risque.
- **Risques liés aux pays émergents:** les pays émergents peuvent présenter des incertitudes politiques, légales et fiscales ou d'autres événements pouvant impacter négativement les actifs du compartiment. Les actifs traités sur ces pays présentent des mouvements de marché potentiellement plus rapides que sur les grandes places internationales et des écarts de cotation qui peuvent augmenter substantiellement dans certaines circonstances de marché. Ces actifs peuvent se révéler moins liquides, soit ne pas pouvoir être vendus rapidement à des prix raisonnables. Les variations des cours des monnaies de pays émergents peuvent être brusques et substantielles.
- **Risque lié aux instruments financiers dérivés:** leur utilisation comporte un risque lié à leurs sous-jacents et peut accentuer des mouvements de baisse via l'effet levier qui en découle. En cas de stratégie de couverture, celle-ci peut ne pas être parfaite. Certains dérivés peuvent être complexes à valoriser dans des conditions de marché exceptionnelles.
- Les investisseurs ne sont pas assurés de recouvrer l'intégralité du montant investi.

SWING PRICE

Les jours d'évaluation où la différence entre le montant de souscriptions et le montant de rachats d'un compartiment (soit les transactions nettes) excède un seuil fixé au préalable par le conseil d'Administration, celui-ci a le droit :

- d'évaluer la valeur nette d'inventaire en ajoutant aux actifs (lors de souscriptions nettes) ou en déduisant des actifs (lors des rachats nets) un pourcentage forfaitaire des commissions correspondants aux pratiques du marché et reflétant les frais et/ou conditions de liquidités lors d'achats ou de vente de titres ;
- d'évaluer le portefeuille titres sur base des cours acheteurs ou vendeurs ;
- d'évaluer la valeur nette d'inventaire en fixant un niveau de 'spreads' représentatif du marché concerné.

Aujourd'hui, le swing pricing n'est pas appliqué pour le fonds en question.

INFORMATION POUR LA BELGIQUE

Sur base de la législation fiscale actuellement en vigueur, qui peut être sujette à modifications, le régime d'imposition pour les investisseurs privés soumis à l'impôt belge des personnes physiques est pour les revenus attribués le suivant :

- précompte mobilier :
 - pour les parts de distribution : 30% de précompte mobilier libératoire sur les dividendes.
 - pour les parts de capitalisation et de distribution, la plus-value est soumise au précompte mobilier libératoire de 30% pour les fonds investissant dans plus de 10% en obligations et autres créances.
- taxe sur les Opérations de Bourse (TOB): 1,32 % (max. 4.000 EUR) lors du rachat des parts de capitalisation ou en cas de conversion des parts de capitalisation en parts du même ou d'un autre compartiment.

Pour plus d'informations relatives au précompte mobilier et la Taxe sur les Opérations de Bourse (TOB) veuillez contacter votre conseiller financier ou Banque Internationale à Luxembourg. Les investisseurs qui ne sont pas soumis à l'impôt belge des personnes physiques doivent s'informer du régime d'imposition qui leur est applicable.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES FOURNIES PAR LE DISTRIBUTEUR

L'information reprise dans le présent document doit être complétée par le prospectus du fonds et le document "Informations Clés pour l'Investisseur", documents remis par le distributeur à l'investisseur.

Le distributeur fournira toute information complémentaire permettant à l'investisseur de prendre sa décision d'investissement en connaissance de cause, notamment, sur les avantages que le distributeur paie ou reçoit dans le cadre de l'opération visée, ainsi que sur l'adéquation de l'OPC avec le profil de risque de l'investisseur.

GLOSSAIRE

Exchange Traded Funds (ETF): fonds d'investissement qui sont cotés en Bourse. Leur principale caractéristique est de pouvoir être achetés et vendus à tout moment durant les heures d'ouverture de la Bourse. La majorité des ETF répliquent la performance d'un indice donné.

Produits dérivés: instruments financiers « dérivés » de titres tels que des actions ou des obligations, incluant des contrats à terme (contrats d'achat ou de vente de titres à un moment déterminé dans le futur), des options (contrats donnant au détenteur le droit, mais non l'obligation, de réaliser une transaction donnée), dérivés de crédit (dont le sous-jacent est un actif de type crédit, c.à.d une créance ou un titre représentatif d'une créance (obligation)) ou d'autres contrats financiers.

Rating: Le rating d'un titre de dette est une mesure de la capacité de son émetteur à faire face à ses engagements financiers. Cette mesure est émise par les agences de notation (Moody's, Fitch, Standard & Poor's). Plus d'information ici .

Obligation Haut Rendement: Fait référence à la qualité de crédit délivrée par une agence de notation pour une obligation. Les obligations à haut rendement ont une cote de crédit inférieure à celle des obligations de première qualité. Ils présentent un risque de défaillance plus élevé et un rendement plus élevé par rapport aux obligations de catégorie Investissement Grade en raison du risque pris par l'investisseur.

Swing pricing: mécanisme permettant de compenser un fonds d'investissement pour l'effet de dilution des souscriptions et des rachats et visant à protéger les investisseurs qui continuent d'investir dans le fonds. Il a pour objectif de garantir que les investisseurs qui souscrivent à un fonds ou sortent d'un fonds supportent une partie des coûts de négoce, c'est-à-dire les coûts de transaction ou l'écart entre le cours acheteur et le cours vendeur des titres sous-jacents.

Valeur nette d'inventaire (VNI): valeur totale de l'actif d'un fonds d'investissement, minorée des engagements comme les charges et autres dettes. Le prix unitaire (valeur nette de l'inventaire par action) est calculé en divisant la VNI d'un fonds par le nombre d'unités en circulation. La VNI, dont la fréquence de calcul dépend de la nature du fonds et des dispositions prévues dans le prospectus, fournit une référence pour le prix auquel les investisseurs peuvent acheter (souscrire à) ou vendre (demander le rachat) des parts ou des unités d'un fonds, déduction faite des frais et commissions applicables.

Volatilité: mesure dans laquelle le cours d'un fonds ou d'un titre fluctue au cours d'une période donnée.

SERVICE DE PLAINTES

Toute réclamation peut être adressée à la BIL en envoyant un e-mail via la messagerie sécurisée BILnet ou en complétant le formulaire de réclamation accessible en ligne www.bil.com/fr/FormulaireReclamation.

Dans l'hypothèse où le traitement de la réclamation tel que visé ci-dessus serait insuffisant pour le client, le client peut prendre contact avec l'Ombudsman - Adresse: OMBUDSFIN, Ombudsman en conflits financiers, Ombudsman, Avenue du Roi Albert II 8 1000 Bruxelles; Tel. +32 2 545 77 70; Fax +32 2 545 77 79; Email: ombudsman@ombudsfm.be; Site web: www.ombudsfm.be.

SOCIETE DE GESTION

Candriam Luxembourg
19-21 Route d'Arion
Strassen
L-8009 Luxembourg

AGENT PAYEUR

Tous les documents légaux sont disponibles gratuitement auprès de l'agent payeur
Belfius Bank NV
Rogierplein 11, B-1210 Brussel
www.belfius.be

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE

Candriam Luxembourg
19-21 Route d'Arion
Strassen
Luxembourg L-8009

CONSEILLER EN INVESTISSEMENT

Banque Internationale à Luxembourg
69, route d'Esch
L-2953 Luxembourg